

Fait intéressant, la motion à l'étude a été proposée par un député du NPD. Les députés de la Chambre, et en particulier ceux du NPD, sont facilement enclins à condamner le parti conservateur, qui serait, d'après eux, opposé au progrès et au changement. On reconnaît un vrai conservateur à ce qu'il accepte les changements fondés sur l'expérience. Voilà sa philosophie. Il n'a pas peur de reconnaître ses erreurs passées et de les corriger. Si les précédents gouvernements avaient fait cela, nous ne serions peut-être pas aux prises avec nos difficultés actuelles en ce qui concerne la pollution. Monsieur l'Orateur, comparez la philosophie du vrai conservateur à celle du socialiste. Le socialiste, semble-t-il, croit aux utopies. Le conservateur se croit le gardien de l'environnement pour les générations à venir; il n'est sur terre que pour un temps limité et il doit prendre soin de nos eaux, de notre air et de notre sol de sorte que ceux qui le suivront puissent en jouir. Pour le faire, il faut être prêt à revenir en arrière et à accepter le changement fondé sur l'expérience. Je crois parfois que la philosophie libérale du passé peut se résumer ainsi: quelle formule permet de faire le plus d'argent, le plus rapidement possible, de la façon qui soit le plus acceptable pour l'industrie? Compte tenu du nombre d'années que nous avons dû vivre sous un gouvernement libéral à Ottawa, est-il étonnant que la pollution soit aussi grave qu'elle l'est aujourd'hui?

• (1610)

La création d'un ministère de l'Environnement a marqué un bon pas en avant. Nous avons suivi la chose avec un vif intérêt de ce côté-ci de la Chambre. Nous nous sommes demandé si la mesure législative pertinente aurait du mordant—si, en tant que gardiens des deniers publics, nous obtiendrions assez de renseignements pour nous permettre de juger si le nouveau ministère remplit ou non un rôle utile. Le ministre m'a désappointé lorsqu'il nous a dit que le futur conseil de l'environnement relèverait du ministère. Un tel régime ne saurait permettre à un organisme de l'extérieur de venir s'assurer si le ministère se comporte ou non de façon appropriée—s'il élimine vraiment la pollution ou s'il dissimule une pollution élevée à un endroit ou l'autre sous prétexte que certaines industries sont en cause, ou pour des raisons de bon voisinage et le reste.

J'aimerais beaucoup mieux un conseil de l'environnement calqué sur le Conseil économique et qui présenterait un rapport public. Ou encore une sorte d'hybride entre le Conseil économique et l'Auditeur général; il s'agirait essentiellement d'un vérificateur chargé de surveiller notre façon de traiter l'environnement; il pourrait vérifier la gestion de l'environnement par le gouvernement au pouvoir et publier un rapport impartial indépendamment des répercussions possibles de ce rapport sur le gouvernement. Nous rendrions ainsi un service éminemment utile. J'aimerais que l'on élargisse la compétence du ministère de l'Environnement de façon à inclure, ce me semble, la loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques et la loi sur la protection des eaux navigables.

Notre inquiétude immédiate tient surtout à la nature du milieu urbain chez nous. Je me demande parfois comment nous pourrions mettre un frein à la pollution des grands centres si nous les laissons s'accroître à l'excès au détriment du territoire adjacent. Les cités qui se développent ne paraissent pas s'en faire outre mesure au sujet de la pollution. Il suffit de circuler dans les grandes villes canadiennes pour se rendre compte à quel point elles empiètent sur la périphérie. Plus les cités grandissent rapidement, moins ceux qui sont chargés de les administrer

semblent se soucier des problèmes que posent l'élimination des eaux usées et des déchets en général.

Lorsque nous avons débattu la question l'année dernière, le député d'Hamilton-Ouest a noté le pourcentage des différents matériaux qui se gaspillent. L'honorable député d'Esquimalt-Saanich (M. Anderson) a parlé de la situation qui prévaut à Hong-Kong. En lisant son discours, on peut facilement comprendre la différence entre les efforts effectués à Hong Kong pour éliminer efficacement les déchets et ceux des principales villes canadiennes. Il est indiscutable, à mon avis, qu'on a laissé les villes abîmer les terrains situés à leur périphérie. Il faudrait imposer des normes aux municipalités et, au besoin, leur verser des subventions beaucoup plus élevées que celles qu'elles ont obtenues jusqu'ici pour leur aider à atteindre ces normes. On a prétendu il y a quelques années que la ville de Montréal avait aménagé des usines d'épuration qui ne suffisaient qu'à traiter environ 11 p. 100 de ses eaux d'égout. C'est un chiffre excessivement bas, mais je ne veux pas citer seulement Montréal en exemple. D'autres grandes villes se trouvent dans une situation presque aussi déplorable.

Nous devons accélérer la mise en œuvre des programmes existants et nous réussons à le faire, si le gouvernement a le cran d'imposer des normes précises. En d'autres mots, aucun déchet non traité ne devrait être déversé dans nos cours d'eau. Si nous étions aussi résolu en faisant cette déclaration que nous le sommes dans d'autres domaines, si par exemple, nous déclarions que d'ici 1975, aucune ville ne devrait déverser des eaux-vannes non traitées dans nos lacs et rivières, nous les verrions agir. Des demandes de subventions seraient présentées au gouvernement qui serait obligé d'intervenir. Mais le gouvernement fédéral semble hésiter à agir. Il rappelle, entre autres, qu'une bonne part de la responsabilité incombe aux provinces, ce qui est vrai jusqu'à un certain point. Néanmoins, l'autorité doit, dans l'ensemble, être exercée par le gouvernement fédéral qui est responsable du Canada et qui doit être prêt à prendre des mesures pour mettre fin à certains abus qui ont été commis aux dépens du sol, de l'eau et de l'air de notre pays.

Jusqu'ici, le gouvernement n'a pris que ce qu'on pourrait appeler des initiatives secondaires dans le domaine de la lutte contre la pollution. Pour l'essentiel, il n'a pas vraiment fait preuve d'autorité. Dans sa conclusion, le ministre a déclaré que le poisson abonderait de nouveau dans le lac Érié et qu'une fois le pacte canado-américain signé, toutes les voies navigables dans les Grands lacs seraient nettoyées. Mais à moins d'établir des normes précises d'épuration, on n'obtiendra pas un tel résultat, même si l'action entreprise peut avoir une certaine rentabilité électorale. Incidemment, on a pris un nombre-record de poissons cette année dans le lac Érié. Les pêches ont été beaucoup plus fructueuses que l'année dernière.

Une voix: Des éperlans et de la perchaude.

M. Horner: Je suppose qu'en 1975 un porte-parole du gouvernement prétendra que les prises ont augmenté à cause du programme d'assainissement. Ce ne sera pas nécessairement la vérité. Le ministre donne l'impression qu'aucun poisson ne peut actuellement survivre dans le lac. Pour les fins du compte rendu je tiens à dire que certaines espèces survivent et peuvent survivre. Nous espérons plus d'action et moins de verbiage—de meilleures normes, des objectifs nationaux plus précis que l'industrie et le reste d'entre nous devront respecter.